



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 17 DECEMBRE 2013

PRESENTS :

Ardon : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE

La Ferté Saint-Aubin : M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Claude HOARAU.

Ligny-le-Ribault : M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY,

Marcilly-enVillette : M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : Monsieur Luc BEUNIER remplacé par Monsieur Claude HOARAU, Monsieur Denis TREMAULT, Monsieur Laurent MULOT.

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 22 novembre 2013 est adopté à l'unanimité.

1 – FINANCES et MARCHES PUBLICS

1.1. Adoption des tarifs communautaires 2014 – Budget Principal

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les tarifs communautaires 2014.

Tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage :

	Tarifs 2013 pour rappel	Tarifs 2014
Caution en espèces	80 €	100 €
Stationnement (€/jour)	2,20 €	2,30 €
Electricité (€/jour)	0,1761 € kwh	0,1761 € kwh
Eau (€/m3)	4,38 €/m3	4,38 €/m3

Tarifs du service de portage de repas à domicile aux personnes âgées :

	Tarifs 2013 pour rappel	Tarifs 2014
Tarifs par repas en euros TTC	6,10 €	6,20 €

Il est précisé que le prix facturé à la communauté de commune par le prestataire s'élève à 7,54 € par repas auxquels il faut ajouter 0,1669 € par potage (prix 2013).

1.2. Autorisation budgétaire spéciale

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater, sur l'exercice 2014, les dépenses d'investissement suivantes et précise que les crédits correspondants seront repris au budget primitif 2014 :

Compte	Libellé	Crédits ouverts
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences	250.00€
2183	Matériel du bureau et informatique	1 250.00 €
2184	Mobilier	675,00€
2188	Autres immobilisations corporelles	1 175,00€
2313	Immobilisations en cours : construction	1 179 320,00 €

1.3. Décision modificative n°3 du Budget Principal

Vote favorable à l'unanimité pour adopter la décision modificative n°3 du budget principal de la Communauté de communes comme suit :

- Section de fonctionnement : 0 € (+ 1 500 au chapitre 67 et - 1 500 € au chapitre 011)
- Section d'investissement : non impactée

2- AMENAGEMENT du TERRITOIRE et DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1 Constitution de servitude avec ERDF sur la zone d'activités de Ménéstreau-en-Villette

Vote favorable à l'unanimité pour accepter la conclusion de cette servitude et autorise Monsieur le Président à signer l'acte authentique la constituant.

2.2 Constitution de servitude avec ERDF sur la zone de La Chavannerie II à La Ferté Saint-Aubin.

Vote favorable à l'unanimité pour accepter la conclusion de cette servitude et autorise Monsieur le Président à signer l'acte authentique la constituant.

3 – ENVIRONNEMENT et CADRE de VIE

3.1. Convention de prestation de services du SPANC avec la Communauté de Communes du val d'Ardoux.

Vote favorable à l'unanimité pour établir une convention de prestation de services avec la Communauté de communes du Val d'Ardoux pour la mise à jour de la base informatique du SPANC, et autoriser Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

4- AFFAIRES SOCIALES

4.1 Conventions avec la CAF pour le renouvellement des agréments des RAM fixe et itinérant

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'objectifs et de financement des RAM fixe et itinérant prolongeant leurs agréments du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2016.

4.2 Conventions Allocation Logement Temporaire 2013.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer avec l'Etat, la convention d'Allocation Logement temporaire pour l'année 2013.

La Ferté Saint-Aubin, le 18 décembre 2013

Le Président,
Xavier DESCHAMPS

